Permutations informatisées
Fermeture du serveur le 8 décembre à 12 h.

Stage de préparation au CAPA-SH
Réunion d'information : le 9/12 de 14 h à 16 h à l'IUFM

Congé de formation professionnelle
Retrait des dossiers entre le 4/01 et le 5/02
Retour par la voie hiérarchique pour le 26 février

Echange Franco-québecois
Appel à candidatures :
http://www.ciep.fr/echposte/quebec.php
Retour candidature à l'IA : le 1er février

RIS spéciale SEGPA
mercredi 16 décembre
nouvel horaire : 13 h 30
Bourse du Travail - Salle E

Réunion "maîtres formateurs"
Mercredi 16 décembre à 15 h
au SNUipp 12 rue de la Tourette

Réunion de secteur : Anse Neuville
Mardi 15 décembre 18 h
Ecole élem. du Centre à Neuville

Bilan et perspectives de l'éducation prioritaire
Jeudi 10 décembre
(Espace J. Sarrazin Lyon 8)
- Stage FSU en journée
- Réunion publique à 18 h

snuipp rhône informations

n° 13 - 04/12/2009
prix : 0,15 €

Conseil syndical du SNUipp
mercredi 9 décembre
de 13 h à 15 h
à la Bourse du Travail - Salle des Congrès
Chaque syndiqué peut participer à cette instance de décision du syndicat.

Ordre du jour :
- *mobilisations pour l'école*
- *organisation de la semaine scolaire EPLCE*

Réunion des enseignants exerçant à Lyon
et ouverte à tous les enseignants du Rhône
Mercredi 9 décembre de 16 h à 18 h
à la Bourse du Travail
- Etablissement Public Local de Coopération Educative (EPLCE)
- temps périscolaire
- fonctionnement hebdomadaire des écoles

Réunion fonctionnement et direction d'école
Mercredi 6 janvier à 15 h
à la Bourse du Travail

édito

Actions en instances
"Parlement" du SNUipp, le Conseil syndical est à la fois un lieu d'échanges, de décisions et d'actions.
Après la grève du 24 novembre qui a eu le mérite de rappeler que les orientations budgétaires, éducatives et idéologiques actuelles allaient inévitablement entraîner des catastrophes sociales, il est nécessaire de continuer nos mobilisations 2008/2009 !
Ce sera là tout le sens de ce Conseil Syndical, ouvert -comme à l'habitude- à tous les syndiqués pour élaborer ensemble des actions et des revendications en faveur d'une école qui fasse réussir tous les élèves.
Le second point de réflexion de ce CS sera le projet municipal lyonnais de changement de statut des écoles et de modification de l'organisation hebdomadaire des écoles. La forte inquiétude des enseignants à ce sujet, le spectre des EPEP, les rapports écoles/municipalités… devront être débattus pour aller au-delà du simple refus : dans les cabinets ministériels, les funestes projets ajournés par notre mobilisation de l'année scolaire dernière n'ont pas disparu et l'EPEP de Damoclès est toujours suspendu sur nos écoles… Naturellement, cette réflexion va bien au-delà des frontières lyonnaises et là encore, chaque syndiqué est concerné.
Donc, on continue la mobilisation, ensemble, mercredi 9 décembre de 13 H à 15 H (Bourse du Travail -Salle des Congrès) !

Bernard BAGAGGIA
Secrétaire départemental adjoint

Bulletin d'information des syndiqué(e)s de la section du Rhône du SNUipp.FSU
12 rue de la Tourette, 69001 Lyon tél : 04 78 27 41 50 fax : 04 78 30 06 62 Courriel : snu69@snuipp.fr

Mouvement 2010

Lors du 1er groupe de travail du 3 décembre, l'IA a présenté les modifications des règles du mouvement 2010 :

- dans l'AGS mouvement, seront comptabilisés tous les services pris en compte dans l'ouverture des droits à pension (services fonction publique + services auxiliaires validés),

- les priorités type "carte scolaire" ou accordées aux personnels handicapés ou en difficultés, seront remplacées par des points de bonification ajoutés au barème,

- les personnels réintégrés après un congé parental se verront aussi attribuer des points de bonification et non plus une priorité lors de leur participation au mouvement. Les représentants du SNUipp ont veillé à ce que ces nouvelles règles ne pénalisent aucun collègue et qu'elles maintiennent l'équité pour tous.

Comité Hygiène et Sécurité Académique

Il s'est tenu mardi 1er décembre et reflétait une importance toute particulière en ces temps de pandémie. **Concernant justement la grippe A,** 3 points importants sont à noter pour les enseignants du 1er degré : l'ordre de priorité dans la vaccination ne variera pas. En clair les professeurs des écoles ne sont pas la priorité numéro 1 dans cet acte de santé publique, c'est confirmé ! Pour toute inquiétude et dans l'attente du bon de vaccination, les collègues enceintes, ayant des enfants en bas âge, des soucis de santé personnel ou dans leur famille… doivent s'adresser à leur médecin pour obtenir, le cas échéant, un arrêt maladie ! Inutile de compter sur un éventuel droit de retrait : il ne peut pas s'exercer pour la grippe A. On le voit, notre employeur n'a rien prévu pour faire face aux attentes de ses salariés et les déclarations médiatiques comblent la vacuité d'un pouvoir politique débordé.

Autre sujet "1er degré" la médecine de prévention : l'administration semble découvrir les problèmes des enseignants des écoles ! En effet, les demandes de rencontre avec les médecins de l'IA explosent dans les 3 départements… Un groupe de travail va être convoqué pour examiner les raisons de cette inflation. Il était temps ! Quant aux réponses qui seront apportées… Ce ne seront pas en tous cas les 4 médecins de prévention qui pourront faire face seuls aux besoins de la profession.

Les ACMO (Agents Chargés de la Mise en Oeuvre du PPMS) enfin : nous avons rappelé que cette charge qui pèse sur les épaules des CPC (EPS le plus souvent) était une mission supplémentaire… sans doute une de trop. Nous avons entre autres abordé ce sujet avec les CPC lors de la RIS du 2/12.

Revalorise-moi (saison 7)

Pour l'unité de la profession, combattre les inégalités… **Des inégalités de déroulement de carrière** 130 000 €, c'est l'écart de rémunération cumulée qui sépare un PE effectuant sa carrière au rythme le plus rapide de celui qui n'est promu qu'à l'ancienneté. Une différence considérable si on compare à d'autres corps de la Fonction Publique, celui des IEN, par exemple, où tous progressent au même rythme (2 ans entre chaque passage d'échelon). L'existence de plusieurs rythmes d'avancement pénalise davantage les femmes, du fait des interruptions de carrière. Ainsi, si 42,3% des promus à la hors classe sont des hommes, ils ne représentent que 21,3% de la profession. Les professeurs des écoles recrutés à la licence sont également ralentis dans leur avancement par des goulots d'étranglement aux échelons supérieurs. Ils entrent "en concurrence" avec les anciens instituteurs devenus professeurs des écoles qui n'ont pas été intégrés avec reconstitution de carrière, comme le demandait le SNUipp. La mécanique actuelle des avancements est totalement insatisfaisante, trop lente, elle creuse par ailleurs les inégalités. C'est pourquoi le SNUipp revendique un avancement au rythme le plus rapide permettant d'atteindre l'indice terminal 783 pour tous.

RASED : restons mobilisés

Si la mobilisation a permis de maintenir globalement les RASED (leur disparition était programmée sur 3 ans avec la suppression de 3 000 postes par an), la situation des postes, les missions, les modalités de fonctionnement, les départs en formation font l'objet, depuis la rentrée, d'inquiétudes : manque de transparence sur la carte des RASED, ambiguïté entretenue sur les dénominations des postes, affectations provisoires...

Concernant les postes :

Ce sont près de 1 300, sur les 3 000 devant être initialement supprimés, qui ont pu ainsi être maintenus. En septembre, les IA ont également procédé à la récupération d'un certain nombre de postes restés vacants, plus nombreux que d'habitude à cause de modalités et missions mal définies, mais aussi du fait que des collègues aient préféré postuler sur d'autres postes. Si le projet de budget 2010 n'annonce pas de mesures nouvelles concernant les RASED, ce contexte impose la plus grande vigilance afin de maintenir le potentiel des postes pour la prochaine carte scolaire afin qu'ils soient intégralement proposés au mouvement. En effet, et contrairement à ce que peut parfois affirmer l'administration, il n'y a pas de rapport entre le statut du support budgétaire (par définition, ce dernier est toujours provisoire), et le caractère "définitif" ou non de l'affectation.

Sur la formation :

L'avenir semble sérieusement compromis devant la baisse drastique des départs en formation E et G (aucun départ l'an passé dans le Rhône). Plus que toute autre, cette diminution risque de faire disparaître des RASED par assèchement des recrutements et fragilise les centres de formation ASH. A cela, s'ajoute le silence du ministère sur le devenir des formations spécialisées dans le nouveau cadre de la masterisation de la formation des professeurs d'école. Dans ce contexte le SNUipp poursuit son engagement dans le collectif à l'initiative de la pétition "Sauvons les RASED" avec les autres organisations syndicales (CGT, FO, SE, SGEN et SUD), les représentants des parents (FCPE) et les associations professionnelles FNAME, FNAREN et AFPEN.

Sommaire

page 1
Edito
Conseil syndcal
Réunion des enseignants
Réunion fonctionnement et direction d'école

page 2
Mouvement
CHSA
Revalorise-moi
Rased : restons mobilisés

Actualités, mouvement, carte scolaire, promotions, … toutes les infos sur internet

http://69.snuipp.fr

Le bulletin SNUipp Rhône Informations est un outil d'information et de communication en direction des écoles du département du Rhône. Faites-le circuler ou affichez-le.

Participent à sa rédaction :
Bernard BAGAGGIA
Anne BOTTEON
Claude BRUSAPORCO
Christian DOMAS
Rosario ELIA
Marie-Jeanne GARNIER
Benjamin GRANDENER
Fabien GRENOUILLET
Emmanuel GUICHARDAZ
Rita JEDYNAK
Fabienne LOREAU
Patrick LABALME
Octavie LASNE
Delphine MORAND-DUMARSKI
Françoise MOULINIER
Jacques NEYRAUD
Mireille PELOUX
Evelyne PERRIN
Laurent SERVONNET

SNUipp Rhône Informations
Bulletin hebdomadaire d'information du SNUipp Rhône
BP 4583 69244 LYON cedex 04
Tél : 04 78 27 41 50
snu69@snuipp.fr
Imprimé par l'association École libérée
Directeur de publication : Bernard BAGAGGIA
CPPAP : 0610 S 07361
ISSN : 1248-2927

Tirage à 3000 exemplaires